



Enquête interne

Par Poline

Bonjour,

Une enquête interne s'est déroulée dans mon entreprise suite à un signalement d'une salariée.
Conclusion de l'enquête : aucune faute professionnelle caractérisée mais des faits établis.

La salariée mise en cause a appris qu'elle était justement mise en cause le jour de la communication de la conclusion, qui a eu lieu sous forme d'entretien.

Il a été dit à la salariée que cela avait été difficile pour elle d'intégrer l'équipe et qu'on lui avait fait des remarques disproportionnées et non méritées.

La salariée mise en cause a été entendue pendant 7 heures lors de l'enquête, une journée et demie. L'organisme en charge de l'enquête lui a dit qu'elle était entendue en tant que salariée du service et non mise en cause.

Que faut-il en penser ?

C'est une salariée qui a également été déléguée du personnel.

Dans les faits, l'enquête a notamment établi des réactions disproportionnées et un manque d'investissement de sa part alors qu'elle démarre l'année avec 50 heures de récupération à prendre.

Aucune faute mais des faits établis mais la salariée a aussi subi des remarques disproportionnées et non méritées, c'est compliqué à comprendre.

Merci,
Cordialement.

Poline